

MULLER, C. -2003- "Naissance et évolution des constructions clivées en « c'est...que... » : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle" In: Peter Blumenthal & Jean-Emmanuel Tyvaert (éds), *La cognition dans le temps, Etudes cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, Tübingen, Niemeyer, *Linguistische Arbeiten*, 476, 2003, pp. 101-120.

Claude Muller (Bordeaux-III & CNRS, UMR 5610)

Naissance et évolution des constructions clivées en « c'est...que... » : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle.

1. Introduction.

L'examen de la naissance des constructions clivées en français a un intérêt qui dépasse la simple connaissance de la mise en place d'une construction grammaticale particulière de la focalisation. Les clivées sont devenues au fil des siècles une des caractéristiques de la grammaire du français (à tel point qu'on les range parfois dans la catégorie des « gallicismes » (Léard, 1992, 25). L'ancien français les ignorait à peu près totalement, et les débuts de cette construction sont très modestes, comme on le verra. On va voir aussi que les clivées se répartissent entre trois types syntaxiques différents. Ces trois types se succèdent-ils, ou sont-ils toujours en concurrence ? Qu'est-ce qui conduit à choisir l'un plutôt que l'autre ? On va voir qu'il est envisageable de penser que la différence est entre une focalisation étroite, sur un terme concret et sans indication fonctionnelle, et une focalisation large, fonctionnelle et plutôt métalinguistique. Cela doit-il conduire à conclure que l'ancien français privilégie le concret et marque moins la fonction ? L'examen de l'origine de ces constructions peut aider, sinon à donner une réponse claire, du point à mieux formuler les hypothèses qui permettront d'interpréter les évolutions constatées en ce domaine, en liaison avec la sémantique de la référence et de la focalisation.

On examinera d'abord les différents types de clivées qui sont utilisés dans le français actuel. Puis on cherchera à situer l'origine de ces constructions en ancien français, en suivant les grammairiens et les études spécialisées. Ensuite, un examen de quelques textes permettra d'avancer des hypothèses sur l'origine de ces constructions, ainsi que sur l'évolution dans l'utilisation des trois types.

2. Définition et rôle fonctionnel des clivées en *c'est...que*.

Les clivées sont des constructions comportant une proposition principale introduite par le démonstratif *ce*, *c'*, avec le verbe *être* suivi d'un groupe nominal et une subordonnée introduite par *que* ou un relatif, comportant elle-même un verbe conjugué. La subordonnée comporte la particularité d'être le support fonctionnel du nom figurant dans la principale.

- (1) C'est à Paul que Luc a donné le livre
 C'est Luc qui a donné le livre à Paul
 C'est le livre () que Luc a donné à Paul

2.1 Les trois types de clivées.

La construction comporte trois variantes, distinguables lorsque le verbe de la subordonnée marque la fonction de son argument en position principale par une préposition, ou en utilisant un relatif spécifique :

Le type « moderne », qui est le plus courant : la fonction spécifique n'est marquée que dans le nom antécédent :

(2) C'est à ma mère que tu as parlé

Le type « ancien » : la fonction spécifique n'est marquée que dans le connecteur :

(3) C'est ma mère à qui tu as parlé

Le type « redondant » : la fonction spécifique est marquée deux fois :

(4) C'est à ma mère à qui tu as parlé

Les étiquettes « ancien » et « moderne » sont surtout distinctives : elles sont justifiées par le caractère parfois archaïque, et l'occurrence épisodique, du type nommé ici « ancien », dans l'usage actuel du français. De plus, les trois étiquettes ne valent que si la fonction peut être marquée de façon visible, par une préposition ou une forme spécifique de relatif (une construction à préposition, ou encore un relatif fonctionnel comme *dont*, *où*). Les clivées à sujet dans le relatif (*c'est ma mère qui est venue*) sont de ce point de vue exceptionnelles : elles ne permettent pas d'alternative, qui consisterait à marquer la fonction sujet dans le seul antécédent, et n'ont jamais aucune connotation d'archaïsme. Il faut par conséquent les considérer plutôt comme relevant du type « moderne ». Par conséquent, le type « moderne » regroupe des clivées introduites par « qui » et « que », qui forment une paire assez particulière de pronoms relatifs –ils sont souvent distingués de ceux-ci, dont ils ne partagent pas toutes les propriétés (ainsi, le « qui » des clivées ne s'oppose pas à un « quoi » ou un « que » représentant le trait non humain). On sait que certaines analyses en font des formes de conjonction.

2.2 Rôle fonctionnel.

Le rôle fonctionnel des clivées est bien distinct de celui des relatives : la principale introduit un élément rhématique ; la subordonnée est thématique. La subordonnée, au contraire et à l'opposé des relatives, n'a pas de fonction de caractérisation de l'antécédent. Je continuerai cependant à parler d'antécédent parce que d'une part, le nom précède bien la subordonnée, et que d'autre part, malgré l'absence de fonction de caractérisation, il peut y avoir des phénomènes d'accord entre ce nom et le connecteur, ou même avec le verbe subordonné.

(5) C'est moi qui ai fait cela / c'est vous qui êtes venu

(6) C'est cette situation à laquelle il nous faut faire face maintenant

variante (type « ancien ») de :

(6') C'est à cette situation qu'il nous faut faire face maintenant

L'absence de caractérisation est un critère fondamental : de ce fait, la clivée ne peut justifier l'emploi d'un article défini devant l'antécédent : s'il existe, il est autoréférentiel, sinon, on a affaire à une relative :

(7) C'est la situation à laquelle il nous faut faire face maintenant

(7) n'est pas une variante de :

(7') *C'est à la situation qu'il nous faut faire face maintenant

La principale de la clivée est, sémantiquement, l'assertion d'un membre dans un paradigme de termes qui seraient des candidats possibles à la complétude de la prédication en subordonnée.

cela donne lieu à deux utilisations principales des clivées :

-une utilisation contrastive, explicite ou implicite :

- (8) C'est de Luc, et non de Marie, que je parlais
C'est bien hier qu'il est venu

-une utilisation focalisatrice, avec laquelle le terme nominal est simplement mis au premier plan :

- (9) C'est avec enthousiasme que nous répondons : présents !

Les fonctions sémantiques de la clivée n'impliquent pas, contrairement à ce qui est parfois dit, qu'il y ait présupposition du contenu de la subordonnée. C'est particulièrement vrai quand la fonction principale est la focalisation :

- (10) C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat
(discours du maréchal Pétain, juin 1940)

Ces fonctions s'accompagnent d'un rôle particulier du démonstratif : il tend à être —et il est vraiment, dans les clivées prototypiques- cataphorique : il annonce la subordonnée, sans référence externe.

2.3 Les constructions présentatives en « c'est ».

En cela, la clivée s'oppose à une autre construction très proche, celle à présentatif, dans laquelle « ce » est anaphorique :

- (11) C'est la personne dont je vous avais parlé !
- (12) « Battez-vous ! C'est l'expérience de Jacques Chirac dont je témoigne !
(Bernadette Chirac, dans *Le Monde*, 2-3-01, p.7)
- (13) (on entend des cris au-dehors). *Jodelet, qui a regardé* :
- « C'est Montfleury qu'on hue ! »
(E.Rostand, *Cyrano*, I, 4)

Dans tous ces exemples, le « ce » réfère soit à un contexte antérieur, soit à une situation extralinguistique dont la phrase est un commentaire.

La construction présentative peut s'accompagner d'une subordonnée, mais celle-ci est toujours une relative (la flexion est dans le connecteur) :

- (13') -C'est Montfleury, à qui on fait des misères

La construction à flexion sur l'antécédent (le type « moderne ») prend toujours l'interprétation d'une clivée :

- (13'') -C'est à Montfleury qu'on fait des misères !
-C'est de l'expérience de J.Chirac que je témoigne !

Le sens est profondément modifié. Il s'agit alors d'opposer au terme foyer de la clivée un paradigme potentiel (Nølke, 1983). Il n'y a pas de référence externe.

2.4 Hypothèses sur l'évolution des clivées.

L'état actuel montre que le type « moderne » est le plus utilisé, sans pour autant que les deux autres types aient disparu. D'autre part, on peut se demander comment ces constructions sont apparues. L'histoire de la genèse des clivées –si elle peut être reconstituée– puis celle de l'évolution des trois types, permettra peut-être de faire la lumière sur les paramètres qui influent sur l'évolution. Sommairement, y a-t-il des raisons sémantiques particulières ayant conduit à la prééminence de l'une des trois constructions ? Ou, à l'inverse, s'agit-il d'un cas où l'évolution échappe totalement à la sémantique ?

3. Etat actuel des trois constructions.

3.1. Le type « ancien ».

Pour Damourette & Pichon, le « tour idiomatique » actuel est la construction « à préposition dans la vedette¹ », donc pas celui-ci. Le type ancien est cité, avec des exemples du français classique jusqu'à Proust :

- (14) C'est vous seul, ô mon cher Narbal, pour qui mon coeur s'attendrit
(Fénelon, Télémaque)
- (15) Ce sont du reste les brutes à qui ce rôle est d'habitude réparti...
(M. Proust, Chroniques. A propos de Baudelaire)
(D.P., §1556)

Sandfeld en donne aussi pas mal d'exemples (§81) du français du 19^e et du 20^{ème} siècle :

- (16) C'est toujours les gens les plus prudents auxquels il arrive des accidents de voiture
(de Flers et Caillavet)
C'est vous, entendez-vous bien, sur qui tout retombe
(Bourget, Un crime d'amour)
ce n'est pas la faim dont je souffris le plus en ce terrible voyage
(Daudet, Le petit chose)
Oui, c'est certainement cela dont j'avais peur
(Gide, Les faux-monnayeurs)

Pour Sandfeld (op. cit.) « il y a des cas où cette construction est préférée ou la seule possible » :

-avec « dont » en fonction de génitif :

- (17) C'est ce dernier impôt seul(...), dont le principe a été contesté par diverses congrégations
(A. France)
C'est lui dont je nie l'existence (René Benjamin, Les justices de paix)

-en cas de coordination avec une clivée sans préposition :

- (18) C'est elle justement que je venais voir et à qui je voulais parler
(Becque, Les corbeaux)

¹ Le terme de « vedette » désigne, dans leur terminologie très particulière, le membre en « c'est..... » de la construction.

Grevisse (§1161) en donne quelques exemples avec le commentaire : « on dit aussi, mais rarement aujourd'hui... ».

J'ai relevé sans les rechercher particulièrement de nombreux exemples de cette construction en français contemporain. Un exemple :

(19) Les femmes (afghanes) se droguent...c'est donc la destruction d'un sexe à laquelle on assiste...(Radio : Fr. Inter, 13-2-01, 7h50)

A l'écrit :

(20) Est-ce que ce n'est pas Mme de Guermantes dont vous avez la photographie sur la table ? (Proust, Guermantes I, p.137, Poche)

Ce dernier exemple me semble particulièrement intéressant sur le plan sémantique : il ne présente pas l'aspect archaïque souligné par Damourette et Pichon. On remarque une propriété sémantique : le contenu de la phrase (la référence à la photographie) nécessite une part de référence au contexte, plutôt qu'une construction paradigmatique refermée sur elle-même. Cela pourrait être une explication –à ajouter à celles mentionnées par Sandfeld- au maintien de certaines de ces constructions. Autre exemple, oral :

Accord de paix en Angola...C'est ce conflit dont il s'agit...
(Radio : Fr.Info, 4-4-2002, 17h45)

Le "ce" introducteur semble renvoyer à la fois au contexte gauche (comme un présentatif) et introduit néanmoins une clivée de type « ancien ». On retrouvera ces conditions d'occurrence ci-dessous.

3.2. Le type redondant.

Le type redondant fait l'objet du §1558 chez Damourette &Pichon : « Il n'était pas exceptionnel aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles de rencontrer des phrases dans lesquelles la préposition figurait d'une part dans la vedette, d'autre part dans la glose ». Leurs exemples commencent avec Noël du Fail (16ème siècle), ils sont abondants en français classique.

(21) C'est donc à vous comme la première en beauté, bonne grâce et maintien, à qui j'offre de donner du meilleur de mon coeur, ceste fleur nouvelle et de valeur (Noël du Fail, Contes et discours d'Eutrapel, XXI : 1585)

Voylà comment c'est à Dieu seul à qui gloire et honneur appartient (Montaigne, Essais, II, 16).

C'est de là dont j'ay pris tout le style fécond
Dont ores je me plains du but auquel j'aspire.
(J. Grévin, L'Olimpe, I, 10)

C'est à mon maistre à qui cela s'adresse (Larivey, Les Escolliers, I, 3).

Alcippe, c'est à vous à qui je parle, encore que je ne vous regarde point.
(H. d'Urfé, L'Astrée, I, 2).

Nombreux sont les exemples ensuite, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Au 19^{ème} siècle, la construction semble se raréfier. Un exemple :

(22) Julien, je ne sais pas si tu sais que c'est de ma soeur dont tu parles.
(Musset, Lorenzaccio, I,5)

Damourette et Pichon citent un exemple oral de leur époque :

(23) C'est à elle-même à qui j'ai parlé (Mme O. 31 novembre 1923)

avec ce commentaire : «... cet exemple oral est tout à fait sporadique. On peut dire qu'à l'heure actuelle, ce tour est pratiquement disparu de la langue française. » (§1558).

Sandfeld en dit ceci (§80) : «...il y a tendance à répéter (la préposition) devant l'attribut. On a donc pu dire(...) *c'est à vous à qui je parle*, tour très fréquent encore à l'époque classique, mais qui est rare aujourd'hui et regardé comme une faute : *C'était de secret dont Landru avait besoin* (P. Bourget, L'Emigré). *C'était de cela dont elle souriait* (Zola, la Débâcle). »

Le type redondant doit inclure les constructions qui répètent une fonction indirecte ou adverbiale dans le connecteur de subordination. La construction avec « où » suivant un locatif, notamment « là », est bien attestée en français contemporain et pas du tout archaïque :

(24) C'est là où je mange quand je suis tout seul (Sandfeld, §82)
C'était là où ses pieds avaient pris la sève mauvaise (Zola, La Curée, ibid.)

On aurait pu dire, avec la même acceptabilité :

C'est là que je mange...

En français courant actuel, cette construction n'a donc pas du tout disparu, contrairement à ce qu'en disent Damourette & Pichon, qui pensaient surtout aux constructions à relatif prépositionnel. Elle est fréquente avec « dont » :

(25) C'est d'un cancer de la prostate dont souffre François Mitterrand
(Télévision : TF1, journal, 16-9-92, 13h)

Hier compte tenu des circonstances c'est de terrorisme dont il s'agissait...
(Télévision : FR2, 4-10-01, 13h05)

La phrase de Molière qui suit me semble tout à fait moderne :

(26) Monsieur, ce n'est pas de cela dont il est question (Le médecin malgré lui)

La construction redondante avec une préposition réalisée dans le relatif est plus rare, sans être vraiment exceptionnelle :

(27) Ce n'est pas à la mort politique d'un homme, c'est à la mort d'un véritable système politique à laquelle nous avons assisté...(Radio : Fr.Info, 9-3-93, 17h45, à propos de Bettino Craxi).

Elle serait cependant inacceptable avec une préposition plus consistante sémantiquement :

(28) *C'est avec lui avec qui je veux partir

3.3. Le type « moderne ».

Si on admet la variation entre « que » et « qui » sujet, c'est la construction usuelle. La restriction signalée par Sandfeld avec un complément de nom dans la subordonnée ne semble pas interdire la construction :

(17) C'est ce dernier impôt seul,(...), dont le principe a été contesté par diverses congrégations (A.France, cité par Sandfeld, §81)

On pourrait dire :

(17') C'est de ce dernier impôt seul que le principe a été contesté...

4. Origine des clivées en ancien français selon les grammairiens.

4.1 Les clivées chez les grammairiens de l'ancien français.

On trouve très peu de choses à ce sujet dans les grammairiens de l'ancien français (rien dans Buridant 2000 ni dans la syntaxe de Foulet).

Martin & Wilmet 1980, qui examinent des textes écrits entre 1455 et 1565, se bornent à dire (§426) que « le tour « c'est...que » est déjà bien attesté » et en citent quelques exemples :

(29) C'est par moy que tu es maintenant cy...(Arrêts d'amour, 104, 206)
 ...et la ou elles cuident sauver l'honneur leurs maistresses, c'est lors qu'elles gastent tout... (ibid, 85, 108)
 Quant au regard du labourge, C'est a moy qu'il demourera.
 (Viel Testament, I, 2127-8)

Les constructions différentes du type moderne sont signalées (ibid., §426):

(30) C'est a vous a qui je vendi / six aulnes de drap, maistre Pierre
 (ibid., 1265-6)

On trouvera aussi quelques exemples dans Marchello-Nizia, 1979, (p.256):

(31) Se peut-il faire que ce soit vous que je tiens icy entre mes braz ? (Troilus, p. 182).

« tournure pas très fréquente en moyen français » idem dans Marchello-Nizia, 1997, p.321 (même exemple).

4.2 Skårup et le renversement de la position du sujet dans les attributives.

Skårup (1975)² ne s'intéresse pas directement aux clivées, mais analyse les constructions du type « c'est moi » en ancien français. Cela le conduit à examiner des constructions de ce type dont le complément est une clivée de type « ancien ». Selon lui, les constructions en « c'est X » ont généralement X pour sujet, et non « ce ». L'argumentation ne peut se baser sur le cas (sujet et attribut sont toujours au cas sujet), elle s'appuie par conséquent sur la position relative des deux termes, repérable en cas de postposition de « ce », et sur leur

² L'interprétation fonctionnelle de Skårup est admise telle quelle par Buridant (§109).

occurrence dans ou hors de la zone verbale. Avec des pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personne, la construction de l'ancien français est très différente de celle du français moderne ; on disait « ce es tu » pour « c'est toi ». Selon Skårup (p. 212, avec des références à des études spécialisées) il s'est produit vers la fin du moyen-âge une réanalyse (Skårup emploie le terme de « métanalyse ») de ces constructions : « ce » a été interprété comme sujet, le pronom personnel (ou le nom) a perdu son cas sujet, et l'accord s'est généralisé avec « ce » (sauf au pluriel : « ce sont eux »).

En ancien français, la situation est la suivante : tantôt « ce » est sujet, tantôt c'est le terme X.

Avec « je » « tu », « vos » (p.207) : en cas de postposition des deux termes, « ce » est dans la zone postverbale et le pronom occupe la position habituelle du sujet (c'est manifeste dans l'inversion). Un argument très fort : le « ce » peut être précédé d'un adverbe :

- | | | |
|------|---|--|
| (32) | Es tu dont che, Greoreas,
Qui la damoisele preïs
A force et ton buen en feïs ?
(Chrestien, Perc. 7118 ; Sk. p.208) | Est-ce donc toi, Greoreas,
qui avait pris de force la demoiselle
pour en faire ton plaisir ? |
| (33) | Cume David out en ceste baillie parled, Saül respundi : 'Es tu có ki paroles , bels fiz David ?' (Quatre Livres des reis ; 1.14.17 ; Sk, ibid.)
Est-ce toi qui parles.../ litt. : Es-tu ce qui parles... | |

Avec « il », l'ordre est inverse :

- | | |
|------|---|
| (34) | -« Guillaumes ? – Voire. – Est ce dont il ?
- Par foi, ma damoisele, oil.
(Guill. Palerne 2491 ; ibid.) |
|------|---|

Dans ce cas, « ce » est donc sujet. La construction est la même avec un nom plein de 3^{ème} personne et « ce » postposé.

En résumé (Skårup p.212), pour « c'est X » :

- si « ce » suit la copule, et si X est de 3^{ème} personne du singulier, « ce » est sujet et X attribut (c'est vrai quelle que soit la position de X, devant le verbe, ou après –et dans ce cas à droite de « ce »).

-dans tous les autres cas, « ce » est attribut et X sujet (donc si X quelconque est après le verbe, ordre « ce V X » ; ou si « ce » suit la copule, mais avec un pronom de 1^{ère}/2^{ème} personne).

Quelles conséquences en tirer pour l'analyse des clivées ? D'abord, il est évident que la fonction de sujet pour X n'est compatible qu'avec le type « ancien » : elle ne s'accommoderait pas de l'occurrence d'une préposition devant X. Ensuite, quelle que soit la fonction de X, sujet ou attribut, le verbe de la clivée s'accorde en personne avec X, non avec son antécédent logique « ce » : on peut le vérifier sur (32) et (33).

Dans la subordination, la clivée suit donc le sujet dans les constructions suivantes :

- | | | |
|------|--|-------------------------------|
| (35) | et ce est il qui me requiert (Chrestien, Yvain 2131 ; Sk. p. 211) c'est lui qui me recherche
J'avoie Gavain apelé | J'avais accusé G. de trahison |
|------|--|-------------------------------|

De traïson, bien le savez, vous le savez bien
 Et ce est il que vous avez et c'est lui que vous avez
 fait hebergier en vos maisons. (Perc. 5989 ; ibid.) fait héberger dans vos maisons

e li demanderent tot em plorant se c'estoït il qui jadis avoit esté mestres des chevaliers
 (Eustace prose XXIII, 12-13 ; ibid.)
 ...si c'était lui qui jadis avait été maître des chevaliers

Ce est il qui ocist le Morholt (Tristan pr. 349.14 ; Sk. p. 211)
 C'est lui qui tua le Morholt

L'analyse fonctionnelle de Skårup explique en partie la prééminence du type « ancien » en ancien français. Elle fait aussi apparaître une 4^{ème} construction, utilisant un démonstratif, pour, selon Skårup, pallier l'impossibilité de construire « ce suis-je » : on trouve « je suis (cil) qui » avec une relative libre ou à antécédent démonstratif.

(36) Il le vos mande, ge suis qui le vos di, Il vous commande, c'est moi qui vous le dis
 Que tu t'en fuies el regne de Persis de vous enfuir au royaume de Perse
 (Orange, 707, Sk. p. 212)

« Je suis qui vuel passer au Pont. C'est moi qui veut passer le pont.
 - Tu ? Tu ? Comant l'osas penser ?
 (Chrestien, Charr. 2588, ibid.)

4.3. L'analyse de Kunstmann.

Kunstmann (1990, pp. 283-290) fait le point sur les clivées en *c'est* de l'ancien français. Il rappelle l'analyse de Skårup qu'il reprend à son compte : les pronoms personnels de 1^{ère} et 2^{ème} personne sont sujets. Dans son analyse, *ce* est « cataphorique de la relative qui suit ; il forme avec elle l'élément thématique de l'énoncé. (...) Ainsi la phrase *c'estoït Lancelos dont il parloit* a pour présupposition *il parloit de quelqu'un* et comme thème *ce dont il parloit*. *Lancelos* est rhème. »

On se souvient que dans ce cas, le sujet est le nom. Il faut donc admettre ici un sujet rhématique, alors que tout le reste est thématique. La clivée est nécessairement du type « ancien », c'est une sorte de relative libre dont « ce » est antécédent. La même analyse s'applique aux pronoms, et comme on l'a vu ci-dessus, bien que le verbe subordonné s'accorde en personne non avec l'antécédent thématique, mais avec le sujet³, comme le confirme (37) :

(37) Biaux sire, estes vos ce qui er portastes les armes vermeilles ?
 - Sire, fait il, nennil, mais ce fu cil sires qui est avec moi. (Lancelot, 84.51 ; K. p. 286)
 Beau seigneur, est-ce vous qui hier portâtes les armes vermeilles ?
 (litt. : êtes-vous ce qui portastes....)

³ Pour Kunstmann (op. cit. p. 286) il y a analogie avec le latin, qui accorde aussi le verbe au pronom personnel :

tu es is qui me tuis sentiis saepissime ornasti (Cic. *Fa* 15.4.11)
 tu es celui qui (= c'est toi qui)...ornas

Dans les constructions où *ce* est le sujet, la relative de la clivée se rattache aussi au démonstratif ; le rhème est l'attribut :

- (38) Dist Ysorés : « Por Deu, est ce dont il
Que tant redoutent li grant et li petit ? (Garin le Loheren, 4702 ; K. p. 287)
...est-ce donc lui que tant craignent les grands et les petits ?

Avec un pronom de 1^{ère} personne, Kunstmann peut compléter le paradigme de Skårup. Il a trouvé l'exemple suivant :

- (39) Ço sui jo ki ai ui ramponed e attarie l'ost de Israel (Rois, 62 ; K. ibid.)
C'est moi qui ai aujourd'hui insulté et défié l'armée d'Israël

On note que dans ce cas aussi, le verbe de la subordonnée s'accorde aussi en personne avec le sujet *jo*.

Quant aux clivées du 4^{ème} type : « Je sui qui... », Kunstmann y voit plutôt des constructions emphatiques, comparables aux énoncés modernes à dislocation gauche : *Moi, je...*

Dans certains cas cependant, la construction, renforcée par le démonstratif (*je sui cil qui*), a bien le sens d'une clivée :

- | | | |
|------|---|---|
| (40) | « Amis, ce saches sanz dotance
qu'ele a fete sa penitance,
que ge sui cil qui la beisa
par force, et mout l'en pesa...
(Perceval, 3837 ; K. p. 289) | Ami, sache sans le moindre doute
qu'elle a achevé sa pénitence
car c'est moi qui lui ai pris un baiser
contre son gré, en provoquant sa douleur... |
|------|---|---|

Il y a bien ici présupposition de l'action de la subordonnée. Une traduction avec emphase sur le sujet ne paraît pas satisfaisante ici: « car moi, je lui ai pris un baiser ». Il faut donc envisager pour l'ancien français ce 4^{ème} type de clivée.

La construction « moderne » est cependant attestée également (Kunstmann pp. 289-290), et ce dès le 12^{ème} siècle. La fonction est prépositionnelle ou adverbiale, et bien évidemment *ce* y est sujet:

- (41) - Est ce par ire, ou par despit,
fet li rois, qu'aler en voler ? (Charrete, 104-105 ; K. p. 289)
- car a Lancelot fu ce que nos jostames (Lancelot 100.21 ; K. ibid.)
- (42) Et est ce, fet il, gaires loing que ele est ? – Sire, fet ele, il n'i a que .VI. lieues englesches.
(Lancelot 49.4 ; K. p. 290)

Si on examine plus particulièrement (41), on note que la focalisation semble bien impliquer ici la préposition, la construction ayant une valeur nettement oppositive. Sur fond de présupposition, le terme X est paradigmatissant au sens de Nølke.

La construction « redondante » n'est attestée que dans une note. Il s'agit d'un passage du Lancelot en prose (1^{er} quart du 13^{ème} siècle donc) dans l'édition Micha:

- (43) - Biaux doux sire, fait Boorz, ou fu ce dont ou vos avez esté tant em prison et en quel lieu ?
(Lancelot 91.27 ; K. p. 284).

Le bilan est le suivant: toutes les constructions sont attestées dès le 13^{ème} siècle. Le type « redondant » semble un peu plus tardif. Le type « ancien » prédomine peut-être pour des raisons syntaxiques (la fonction sujet du terme X dans la plupart des constructions « c'est X »). Le type moderne apparaît cependant, en particulier dans les constructions prépositionnelles à focalisation incluant la fonction. C'est cette dernière hypothèse qu'on examinera dans la section qui suit.

5. Examen de textes du 11^{ème} au 14^{ème} siècle.

5.1. La vie de Saint Alexis, 11^{ème} siècle.

Dans ce texte très ancien, on trouve quelques constructions sur le modèle des clivées, mais seules les deux premières de (44) peuvent être considérées telles :

(44) Quand il ço sourent qued il fud si alet
 Ço fut granz dols quet il unt demenét
 Quand ils surent qu'il s'était enfui
 Ce fut grand deuil qu'ils en menèrent
 (BFM 103-4 ; cité aussi par Kunstmann)

 Ço'st sa merci qu'il nus consent l'onor
 C'est (de) sa grâce qu'il nous accorde l'honneur/l'avantage
 (BFM, 363)

 Cist apostolies deit le anames baillir
 Ço'st ses mesters dunt il ad a servir
 Cet évêque doit protéger les âmes
 C'est son office dont il a à s'acquitter
 (BFM, 366-67)

Le dernier exemple est plutôt une construction à présentatif: le démonstratif y est nettement anaphorique. Les deux autres semblent bien des clivées mais sans différenciation possible des types.

5.2. La Chanson de Roland (fin 11^{ème} ; citations : BFM).

Il n'y a pas de clivée en « c'est N que P ». Il y a très peu de constructions où le démonstratif avec « être » est suivi d'une subordonnée. Dans le cas suivant, il s'agit d'une construction présentative : Roland a été frappé par erreur par Olivier, qui, blessé, ne voit plus clair. Roland se présente à lui en disant :

(45) 2001 : Ja est ço Rollant, ki tant vos soelt amer
 Ici, c'est R., qui vous aime tant

La subordonnée est donc une relative appositive. Dans l'exemple suivant, même valeur, avec une relative restrictive :

(46) 3246-7 :E la disme est d'Occian le desert :
 Ço est une gent ki Damnedeu ne sert

Et la dixième (armée) est de ceux d'Occian le désert / c'est un peuple qui ne sert pas le Seigneur Dieu

5.3. Le roman de Thèbes (12^{ème} siècle ; édition Raynaud de Lage, Champion)

Il y a très peu de construction en « c'est N que Phrase » et les quelques rares exemples sont généralement des constructions à valeur présentative.

Par exemple,

- (47) 2696-98 :(ils) firent le jeu de la palestre. Ils jouèrent à la palestre
 Ce est uns jeux, ce dit l'estoire, C'est un jeu, dit l'histoire
 dont cil qui vaint a mout grant gloire. dont le vainqueur a très grande gloire

cependant on y trouve une clivée :

- (48) 1021-22 :« Seingnors, fet il, ce sont mi oir
 que vous veïstes ci er soir.
 Seigneurs, ce sont mes héritiers
 que vous avez vus ici hier soir

Dans l'exemple suivant, il y a anaphore, et donc pas purement la valeur de la clivée :

- (49) 4684-86A sa soeur l'a moustré au doi, A sa soeur elle l'a montré du doigt,
 belement li dist en secrei : doucement lui dit en secret :
 « Ce est Athes que je la voi,... » C'est Athon que je vois là-bas...

Donc deux clivées sur un texte assez long (10562 vers), et encore : le deuxième exemple combine la valeur anaphorique du démonstratif à l'interprétation clivée de la subordonnée.

5.4. Lancelot du Lac (vers 1225).

Cette oeuvre contient d'assez nombreuses constructions en « c'est N que... ». La plupart sont aussi à valeur de présentatif avec relative.

- (50) Ce est la Flors que ti clerz te distrent, et si nel savoient. Ce est la Flors par cui li verais Lions
 et li hanz Mires sanz Mecine te gitera de perdre terre et honor... (766-67)⁴
 C'est la Fleur dont tes clerz t'ont parlé, mais ils ne le savaient pas. C'est la Fleur par
 laquelle le vrai lion et le haut médecin sans médecine te préservera de perdre terre et honneur.

J'ai examiné dans ce texte une construction fréquente qui pourrait expliquer la valeur à la fois anaphorique et cataphorique du démonstratif dans certaines constructions : la clivée est sémantiquement dans le contexte gauche, elle n'est donc pas construite en subordonnée. Mais le nom est marqué fonctionnellement.

5.4.1. Segment « c'est N » à valeur anaphorique et clivée implicite.

- (51) « Biax oncles, ge m'en vois an la cort lo roi Artus an tapinage por esprover se nus le porroit
 mestre au desouz, et se ce doit estre par nul home, ce serra par moi. »(118)

⁴Ed. des Lettres Gothiques, 2 vol., 1991 et 1993. Ms. BN 768 ; Les chiffres renvoient aux pages. Sauf mention II, il s'agit du 1^{er} volume. Ce n'est pas le texte étudié par Kunstmann.

Bel oncle, je m'en vais à la cour du roi A. en secret pour savoir si personne pourrait le vaincre, et si cela doit arriver par quelqu'un, ce sera par moi.

(52) Et li niés Pharien faisoit mengier Bohort, mais c'estoit a mout grant angoisse...(200)
Le neveu de Ph. faisait manger B., mais c'était avec très grande difficulté

(53) ...et ge vos diroie une chose, se vos me creantiez leiaument que nus ne savroit par vos que gel vos eüsse dit. Et sachiez que ce seroit de vostre grant joie et del preu a vos deus seignors. (292)
Je vous dirais une chose, si vous me promettiez loyalement que nul ne saurait par vous que je vous l'eusse dit. Et sachez que ce serait pour votre grande joie et pour le bien de vos deux seigneurs.

(54) Et il s'en ala, si que ge ne nus de mes genz ne sot ou il ala, si sai bien que ce fu par la honte que li nains li dist. (II, 136)

Et il s'en alla, si bien que ni moi ni personne de mes gens ne sut où il alla, cependant je sais bien que ce fut à cause de la chose honteuse que le nain lui dit (qu'il s'en alla)

(la subordonnée n'est pas une clivée : c'est une vraie relative. « Ce » est anaphorique : il y a renvoi à « il s'en alla »)).

L'attribut de « c'est » ressemble dans toutes ces constructions à la principale d'une clivée de type « moderne ». La référence de « ce » est anaphorique. La focalisation inclut nécessairement la préposition. Il ne manque que la complémentation subordonnée et cataphorique.

5.4.2. Clivées.

Il y a cependant quelques clivées :

(55) « Sire, fait ele, il set de voir que ce fustes vos qu'il trova en mon lit gisant, ... »(104)
Seigneur, fait-elle, il sait parfaitement que c'est vous qu'il trouva couché dans mon lit...

(56) Et ele pense tantost que ce estoit il qui lo chastel avoit conquis, si n'en ose plus parler...(634)
Et elle pense tout de suite que c'était lui qui avait conquis le château...

(57) Et lors pensa messires Gauvains que c'estoit li Noirs Chevaliers qui la paiz avoit faite de aus deux, (...). Sel conseilla a la reine... (il en fit confidence à la reine). (864)
Alors, messire Gauvain pensa que c'était le Chevalier Noir qui avait fait la paix entre les deux princes...Il en fit confidence à la reine.
(c'est bien une clivée d'après le contexte, et non une construction présentative).

(58) « Donc n'iestes vos ce qui porta les armes Galehot au darien jor ?
-Dame, fait il, c'est veritez, oie. (878)
« N'est-ce pas vous qui portiez les armes de G. au dernier jour ?...

(59) Et se Dex vos aït, fait ele, fustes vos ce que la damoisele amena au roi, vestu de la robe blanche ?(880)
Fut-ce vous que la demoiselle amena au roi, vêtu de la robe blanche ?

(60) Et ce est il que ge quier (II, 488)
(c'est bien une clivée : c'est lui que je cherche : mais « ce » désigne un chevalier dont il parle juste avant)

(61) Et neporqant tant me distes, s'il puet estre, que ce est que vos avez veü en moi par quoi vos savez que ge n'ai ne sen ne debonaireté ne cortoisie. (190)

Et néanmoins dites-moi, si vous le pouvez, ce que c'est que vous avez vu en moi par quoi vous savez que je n'ai ni sagesse, ni bonté, ni courtoisie.

(63) Mais or me dites, fustes vos ce qui gitastes monseignor Gauvain de la prison, et ses compaignons autresi ? (882)

Est-ce vous qui fites sortir de prison monseigneur Gauvain... ?

(64) Coment ? fait ele ; fustes vos ce cui Daguenez li Coarz prist ? (884)

...Est-ce vous que prit Daguenez le Couard?

(65) Et iestes vos ce, sire, cui il quiert ? (II, 412)

Estes-vous celui qu'il cherche ? / Est-ce vous qu'il cherche ?

(66) Et li puez dire que ce est granz vilenie a son ués com il por deus chevaliers s'est anserrez. (II, 486)

Et vous pouvez lui dire que de sa part c'est grande vilenie de s'être enfermé pour deux chevaliers. (La clivée est construite avec *comme*).

Cela fait 11 clivées, sans aucune construction prépositionnelle. Cependant le connecteur est marqué si nécessaire par sa fonction (formes *cui*, *comme*).

5.4.3. Clivées ressemblant à une relative restrictive (avec « cil »)

On trouve dans ce texte des exemples du 4^{ème} type de clivées, pour lesquelles on peut hésiter, entre l'interprétation de clivée et un démonstratif attribut avec une relative restrictive.

(67) Voiz tu cest chevalier ? C'est cil a cui tu te conbatras ou a un meillor se ge voil.

C'est contre lui que tu te battras, ou contre un meilleur si je le veux) (II, 74)

alternativement : c'est celui contre qui tu te battras...

C'est probablement la valeur de clivée qui domine. En effet, le segment qui suit ne peut garder le même antécédent.

(68) « Que fu, fait li rois, li chevaliers qui nos fist antrer en la Dolereuse Garde ?

-Ce fu, fait il, Lanceloz del Lac (...). Et ce fu cil qui vainquié l'asemblee de vos et del Roi d'Outre les Marches...(682)

...et c'est lui qui a gagné l'assemblée que vous eûtes avec le roi d'Outre les Marches...

(69) Et dites li que ge suis cil qui fist la bataille a Segurades.(II,206)

je suis celui qui.../ c'est moi qui...

(70) Et ce est cil qui vainqui l'asemblee, as armes vermoilles...(900)

C'est lui qui fut le vainqueur de l'assemblée...

Ici, relative ou clivée, il y a alternance des formes :

(71) Donc n'estiez vos cil qui messire Gauvains anvoia les trois chevaux ?

-Dame, fait il, oie.

« Donc n'iestes vos ce qui porta les armes Galehot au darien jor ?

-Dame, fait il, c'est veritez, oie.

« Donc n'iestes vos cil qui l'asemblee vainqui lo secont jor ?

La première semble être une relative restrictive :

« N'étiez-vous pas celui (à) qui monseigneur Gauvain envoya les 3 chevaux ?

La seconde est plutôt une clivée :

« N'est-ce pas vous qui portiez les armes de G. au dernier jour ?...

La troisième est peut-être une relative :

« N'êtes-vous pas celui qui vainquit l'assemblée... »

On le voit, les constructions sont très proches et semblent employées indifféremment.

5.5. Ysaÿe le Triste (14^{ème}/15^{ème} siècle).

Nous terminerons ce tour d'horizon diachronique par l'examen d'un texte narratif en moyen français, dont le manuscrit est daté de 1449 (édition Giachetti, revue par D. Capin sur Ms. 2524 de Darmstadt). Le texte remonte probablement à la fin du 14^{ème} siècle ou au début du 15^{ème} siècle (dialecte de type picard).

Dans ce texte volumineux, j'ai examiné les constructions du verbe « être » aux temps présent, passé simple, imparfait.

Il y a très peu de vraies clivées. La plupart des constructions « Ce + être + N que Phrase » sont des explicatives d'un terme présenté auparavant : le « ce » est donc anaphorique et la subordonnée est une vraie relative. On peut parler de présentatives dont voici quelques exemples :

(71) 537 :18...Sy cuida que che fuissent Sarrazins qui venissent de fourer...
Il crut que c'était des Sarrazins qui venaient de piller

151 :3 ...et trouve en son advis que ce furent lez lettres que Ysaÿe lui avoit envoyé.
et elle s'avise que ce furent les lettres qu'Y. lui avait envoyées

231 :43(raisons de la mort du géant) Dame, dist Ysaÿe, pour certain che furent ly visse dont il estoit remplis, car il estoit armés d'Outrage et garnis de Maisse vollenté...
...il est sûr que ce furent les vices dont il était rempli...

63 :14 (suivant une liste de noms de personnes à prendre en otages) ; pour ce que ce sont par qui elle est gouvrenee.
...parce que ce sont (les gens) par qui elle est gouvernée

La construction en « c'est » est aussi utilisée pour introduire le seul groupe nominal, sans phrase dépendante (le sens est dans le contexte anaphorique) : il s'agit des « débuts de clivées » du type vu en 5.4.1 ci-dessus :

(72) 91 :3 se je vous ay vainqueu, ce n'est mie par forche, par sens, par vigeur ne par hardement,....

si je voua ai vaincu, ce n'est pas par force, par sens, par vigeur ni par hardiesse...

52 :38 - Ou gist-il ? (...)C'est, fait il, en ceste cambre par terre.
C'est...en cette chambre par terre.

166 :22...Je ne le fist pour haine (...), mes ce fu pour ce que on n'appercheut que je soye vos amis.

Je ne le fis pas par haine...mais ce fut pour qu'on ne s'aperçût pas que je sois votre ami

223 :21 le page dist ce qu'i lui plot, ce ne fu point par no commandement...
le page a dit ce qu'il lui plut, ce ne fut point par notre ordre

5.5.1. Les clivées dans *Ysaïe*.

1°) La question indirecte utilise souvent « être » et semble conduire à des clivées :

(73) 123 :11 Et pour ce, s'il vous plest, vausisse savoir ou c'est que vous amés
...je voudrais savoir où (=qui) c'est que vous aimez...

506 :8 Sy allons veoir quel gent che sont qui sont en le ville...
Allons voir quels gens ce sont qui sont en la ville

528 :3 Sy nous dittes quel gent che sont que vous avés amené,...
Dites-nous quels gens ce sont que vous avez amenés...

2°) Les vraies clivées, avec valeur cataphorique de « ce », existent bien, en petit nombre.

(74) 69 :40 ce n'est pas la qu'il gist, par Dieu, fait Trons, c'est en le cambre de la.
ce n'est pas là qu'il gît...c'est en la chambre de là-bas.

(75) 141 :24 ce n'est pas a vraye foy que vous parlez
ce n'est pas en toute franchise que vous parlez

(76) 315 :13 Sur ma foy, fait Yreux, c'est vérités, mais che n'est pas de me vollenté que ly
chevaux fait che.
Sur ma foi...c'est vérité, mais ce n'est pas de ma volonté que le cheval fait cela

(77) 493 :31 Et sachiés que bien vous percheurent venir, car c'est leur chastel que vous veistes
sur celle haulte roche...
Et sachez qu'ils vous ont bien aperçu venir, car c'est leur château que vous avez vu sur cette
haute roche

(78) 509 :57 Et Marthe dist : « C'est par ty qu'il n'est fait ! ».
...C'est à cause de toi que ça n'est pas fait

(79) 581 :12 Et disons que c'est par ly que Driadés est sy mauvaix...
et nous disons que c'est à cause de lui que D. est ainsi mauvais

(80) 588 :9 (elle) veut que se vollenté soit faite ; c'est che qu'elle veult.
elle veut que sa volonté soit faite ; c'est ce qu'elle veut

(81) 514 :2 Je retourneray avec toy, car ce sont mes maistres a qui tu vas.
Je retournerai avec toi, car ce sont chez mes maîtres que tu vas

(82) 371 :35 Tant ly conta qu'il s'apercheurent tous que c'estoit d'Ysaïe qu'il parloit
Il en dit tant qu'ils s'aperçurent tous que c'était d'Y. qu'il parlait

(83) 518 :23 Et quant Marc oÿ que c'estoit ses peres a qui combatus s'estoit, toute se forche et se puissance lui fally...
Et quand M. entendit que c'était contre son père qu'il s'était battu...

(85) 552 :86 (Marc) lui demanda se c'estoit du gré de la dame que telz coutumes estoient allevees...

M. lui demanda si c'était du gré de la dame que de telles coutumes étaient en vigueur

Sur 11 clivées, 9 font intervenir une préposition. Sur ces 9, 7 sont construites sur le type « moderne », et 2 seulement sur le type « ancien ». Dans les deux cas (81 et 83) l'attribut est un nom « humain » fortement focalisé. Il n'y a aucune construction du type redondant.

6. Analyse des résultats.

Sur ces données, on peut tirer quelques conclusions très prudentes :

-les clivées sont très peu nombreuses, de façon générale. La fonction de mise en valeur est accomplie autrement (par simple antéposition devant le verbe, selon la syntaxe à verbe second et topique en tête). Les constructions avec « c'est N » sont d'abord essentiellement des constructions présentatives, avec un « ce » anaphorique. Elles peuvent évidemment être complétées par des relatives.

-le « ce » cataphorique est cependant très ancien (par exemple comme relais d'une complétive à suivre). La clivée purement cataphorique est attestée dès les premiers textes (cf. 44).

Sur la répartition entre les différents types syntaxiques :

1- Le type « ancien » est favorisé par plusieurs facteurs :

-La fonction sujet fréquente du terme X dans « c'est X ».

-Le centrage de la focalisation sur le nom seul, plutôt que sur sa relation fonctionnelle avec un autre membre de l'énoncé. C'est l'enseignement qui me semble le plus important de cet examen. On dit : *c'est lui à qui j'ai parlé*, mettant en évidence le nom, sans se préoccuper de sa relation à un énoncé quelconque. Le modèle est évident : c'est la construction à valeur présentative dans laquelle le nom est suivi d'une relative. Elle semble, sinon plus ancienne, du moins plus répandue à date ancienne que la clivée. Elle est peut-être favorisée par la fonction sujet la plus fréquemment associée au nom de 3^{ème} personne à droite du verbe. On a constaté aussi des constructions mixtes, associant les fonctions de présentatives et de clivées.

La construction à antécédent « cil » et sens de clivée est évidemment bâtie sur le même modèle sémantique et présente la même ambiguïté d'interprétation, entre relative et clivée, que le type « ancien ».

2-La clivée « moderne » a probablement sa source dans les énoncés que j'ai nommés « débuts de clivée » : il n'y a pas la subordonnée, la relation de « ce » au contexte reste anaphorique, mais le nom est obligatoirement marqué fonctionnellement. Il ne reste plus qu'à répéter en subordonnée le contenu sémantique de celle-ci pour arriver à la construction moderne. On note que dans le texte le moins ancien, cette construction est devenue la plus répandue.

3-Le type redondant est manifestement plus tardif : il n'apparaît jamais dans les textes que j'ai examinés ; l'unique exemple de Kunstmann fait intervenir l'adverbe relatif « où », pas une préposition répétée. Il semble bien qu'il y ait eu dans ce cas un développement ultérieur.

7. Conclusions.

Les hypothèses qui précèdent demanderaient à être étayées par des examens plus systématiques. On se demandait au début de ce travail si on pouvait aller jusqu'à dire que l'ancienne langue privilégiait le concret (la focalisation étroite, sur le seul nom) là où la langue moderne privilégie le fonctionnel (la focalisation large, englobant la fonction du nom).

Les données dont on dispose sont un peu minces pour être vraiment affirmatif. Il semble cependant que la focalisation étroite (donc le type « ancien ») soit préférée pour les noms « humains ». Elle l'est évidemment lorsqu'il se mêle un zeste de sens présentatif à la construction, soit par le contexte antérieur, soit du fait de la situation. De là à dire que l'ancien français préfère la référence concrète à une construction plus abstraite, il y a du chemin, qu'on se gardera de franchir. On a aussi vu que les « débuts de clivée » introduisent sans aucune gêne des syntagmes prépositionnels en fonction d'attributs. C'est donc la combinatoire entre la construction cataphorique à subordination et l'attribut prépositionnel qui semble difficile. Chacun des deux ingrédients existe séparément.

Peut-être peut-on tirer de cette plongée en diachronie un enseignement sur la persistance du type « ancien » en français moderne : on y retrouve assez facilement la combinatoire des valeurs à la fois cataphoriques et anaphoriques de « ce » qui signale les constructions mixtes rencontrées ci-dessus, à valeur de clivée et de présentative (cf. 20).

La persistance en français moderne du type redondant, plus tardif et typique du français classique, doit aussi conduire à un réexamen qui dépasse le cadre qu'on s'est fixé. Il faut certainement distinguer la redondance fonctionnelle marquée par « dont », « où », de celle des prépositions. Il semble qu'il y ait le sentiment d'un accord plutôt que celui d'une redondance dans le premier cas, et c'est peut-être le signe que ni « dont » ni « où » ne doivent être rangés dans la même catégorie que les groupes prépositionnels.

Références

- Buridant, Claude (2000) : Grammaire nouvelle de l'ancien français.- Paris : SEDES.
 Capin, Daniela (2001) : Morphologie du groupe nominal et du groupe verbal dans *Ysaïe le Triste*, thèse de doctorat (Bordeaux-3).
 Damourette, Jacques & Edouard Pichon (1911-1940) : Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française.-Paris : D'Artrey.
 Foulet, Lucien (1965) : Petite syntaxe de l'ancien français.- Paris : Champion.
 Grevisse, Maurice (1980) : Le bon usage.-Paris-Gembloux : Duculot.
 Kunstmann, Pierre (1990) : Le relatif-interrogatif en ancien français.- Genève : Droz.
 Léard, Jean-Marcel (1992) : Les gallicismes.- Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot.
 Marchello-Nizia, Christiane (1979) : Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles. -Paris : Bordas.
 Marchello-Nizia, Christiane (1997) : La langue française aux XIVe et XVe siècles.- Paris : Nathan.
 Martin, Robert & Marc Wilmet (1980) : Syntaxe du moyen français.-Bordeaux : Sobodi.
 Nølke, Henning (1983) : « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne ».- In : Modèles linguistiques V-1, 117-140.

Sandfeld, Kristian (1977) : Syntaxe du français, les propositions subordonnées.- Genève : Droz.
Skårup, Povl (1975): Les premières Zones de la Proposition en Ancien Français.- Revue Romane, N°spécial 6, Copenhague.

Références des citations:

La vie de Saint Alexis (BFM : CD-Rom Base du Français médiéval)

La Chanson de Roland (BFM)

Le Roman de Thèbes (Ed. G. Raynaud de Lage, 1968.-Paris, Champion)

Lancelot du lac (Ed. F. Mosès / Kennedy , 1991 et 1993, dans : les Lettres Gothiques.- Paris :Livre de Poche).

Ysaÿe Le Triste (Ed.A. Giacchetti, 1989, Rouen; CR-ROM : concordancier de D. Capin et P. Chatard dans la thèse de D. Capin, 2001).